

0851560J  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE  
2 IMPASSE GUTENBERG  
85190 AIZENAY  
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 42  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 28  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à NORMANDIE-PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 2

Libellé de la délibération :

**NORMANDIE-PARIS 2022:**

Le Conseil d'Administration autorise l'établissement à organiser un séjour allant de la Normandie à Paris pour 100 élèves de 3ème du 7 au 10 mars 2022.

Ce séjour culturel qui s'inscrit dans le programme d'Histoire est centré sur la Libération. Les élèves iront sur les pas des Alliés qui débarquèrent le 6 juin 1944 et finirent vers la capitale. Les élèves visiteront le Mémorial de Caen, les plages du Débarquement, le cimetière américain, l'Arc de Triomphe et le Mémorial de la Shoah. Les objectifs de ce séjour doivent permettre aux élèves d'aborder et de travailler différentes compétences du socle à savoir pratiquer différents langages, les représentations du monde et de l'activité humaine, la formation de la personne et du citoyen.

La participation financière pour chaque famille est de 329,50 €. L'établissement prend à sa charge le coût des accompagnateurs qui sont au nombre de 8 soit 2 636,00 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0